



## Transition énergétique et souveraineté industrielle doivent aller de pair

Face aux défis posés par les dépendances stratégiques mises en exergue lors de la crise de la COVID 19 et par le retour des rapports de force géopolitiques dans l'énergie, la CFE Énergies défend la nécessité de remettre au cœur des choix énergétiques les enjeux de sécurité d'approvisionnement comme ceux de souveraineté et d'autonomie stratégique, et ce dans toutes les composantes, qu'elles soient énergétiques, industrielles, technologiques ou minérales.

Au vu des enjeux vitaux pour l'avenir du pays portés par le secteur de l'énergie, elle a ainsi saisi l'opportunité des échéances électorales de l'année pour appeler de ses vœux le retour d'un État qui soit réellement stratège dans l'énergie. Doté d'une vision de long terme et porteur d'une véritable politique industrielle par un engagement résolu dans l'investissement industriel, la recherche et l'innovation, l'État pourrait ainsi réussir la réindustrialisation du pays et sa décarbonation à un coût acceptable.

C'est pourquoi la CFE Énergies accueille favorablement l'annonce de la création d'un ministère de la transition énergétique de plein exercice et de la priorité donnée à la souveraineté industrielle, à la condition toutefois que le Gouvernement défende désormais une véritable gouvernance industrielle de l'énergie et un patriotisme technologique au profit du développement de filières industrielles réellement créatrices d'emplois de qualité, durables et qualifiés. Car c'est bien en privilégiant les filières industrielles nationales aux choix énergétiques reposant sur des importations que transition énergétique rimerait avec politique industrielle, ambition technologique et développement social.

La CFE Énergies appelle par conséquent le nouveau Gouvernement à mettre en œuvre ces ambitions de transition bas carbone et de souveraineté industrielle dès la prochaine programmation pluriannuelle de l'énergie, comme elle le demande dans les deux comités stratégiques de filière du Conseil National de l'Industrie consacrés à l'énergie. Au-delà de la priorité absolue à donner à l'efficacité énergétique, cela passe par le soutien accru au développement d'une filière nationale des gaz renouvelables, la relance de la filière nucléaire française en engageant sans plus tarder la construction de nouvelles capacités en parallèle de la prolongation la plus large possible du parc existant, et une dynamique industrielle en faveur des énergies renouvelables et de l'hydrogène bas carbone qui fait appel aux atouts énergétiques et industriels du pays.

Pour réussir tous ces défis, le Gouvernement doit soutenir l'investissement des énergéticiens français et préserver leurs spécificités de groupes intégrés qui ont font encore aujourd'hui leur force, loin des vellétés de réforme venant des milieux d'affaires. La CFE Énergies demande par conséquent au Gouvernement de permettre à EDF, comme à ENGIE, de répondre au défi de l'investissement industriel dans la transition énergétique. Cela suppose en particulier, au regard de l'endettement d'EDF dans lequel l'État, actionnaire et régulateur, porte une très lourde responsabilité, de procéder à un renforcement significatif des fonds propres d'EDF via une recapitalisation massive. Sans cette recapitalisation, une éventuelle renationalisation d'EDF ne renforcerait en rien ses capacités d'investissement industriel et ne répondrait en rien aux enjeux de transition énergétique et de souveraineté industrielle.

Cela suppose tout autant de mettre fin à la spoliation financière consistant à imposer à EDF la fourniture de 20 TWh supplémentaires d'ARéNH. Au regard de ce que la Commission européenne vient d'autoriser avec son plan REPowerEU, à savoir des aides directes pour protéger les consommateurs, l'État peut décider de protéger directement les consommateurs sans compromettre, via la spoliation par l'ARéNH, la réussite des investissements industriels d'EDF dans la transition énergétique. S'il se refuse, au nom des investissements, à appliquer à TOTAL la taxation des surprofits réalisés durant la crise énergétique, comme le préconisent pourtant la Commission européenne et le Parlement européen, l'égalité de traitement et le souci de la souveraineté industrielle devraient le conduire à faire de même avec EDF.

**Contact presse :** Alexandre GRILLAT – alexandre.grillat@cfe-energies.com